

PLAN ANNUEL 2023

Schéma pluriannuel d'accessibilité 2021-2023

Mise à jour le 24/11/2023

Introduction	1
Schéma pluriannuel	1
Plan annuel.....	1
Mise à jour	2
Contact	2
Plan annuel 2023	3
Opérations diverses	3
Audits RGAA ou de conformité RGAA	4

Introduction

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

Schéma pluriannuel

La loi fait obligation de publier un schéma pluriannuel d'une durée de trois ans dans l'objectif d'informer le public des moyens et actions mises en place pour rendre les sites et applications accessibles à tous et plus particulièrement conformes au RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).

Le schéma pluriannuel pour l'accessibilité des sites et application du ministère de la Culture été publié le : 24/12/2021 et est disponible à la consultation à cette adresse :

<https://www.culture.gouv.fr/Accessibilite/Schema-pluriannuel-d-accessibilite-numerique>

Plan annuel

Le schéma pluriannuel doit être accompagné d'un plan annuel d'action qui détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l'année courante ainsi que l'état de suivis de ces actions.

Le présent document est le plan annuel 2023 associé au schéma pluriannuel 2021-2023.

Il comporte un tableau récapitulatif des actions qui ont été ou seront mises en œuvre en 2023, leur date d'échéance si elles sont connues ainsi que leur état d'avancement et de réalisation.

Mise à jour

Ce plan est susceptible d'être mis à jour sans préavis. La version en ligne est la seule version qui peut faire référence.

Mise à jour	Date
001	18/09/2023
002	24/11/2023
003	
004	
005	

Contact

Ce document est publié sous la responsabilité du haut fonctionnaire au handicap et à l'inclusion du ministère de la Culture, référent accessibilité numérique. Il peut être contacté grâce au formulaire de contact disponible sur le site institutionnel :

<https://www.culture.gouv.fr/Nous-contacter>.

Toute question doit être adressée au moyen du formulaire indiqué ci-dessus.

Plan annuel 2023

Opérations diverses

Type	Action	Détails	Mise en œuvre	Réalisé
Schéma pluriannuel	Mise à jour	Mise à jour et publication des bilans	Septembre 2023	Réalisé
Plan annuel	Mise à jour	Mise à jour du plan 2021-2023 – Publication du plan 2023	Septembre 2023	Réalisé
Formations	Formation des personnels	1 session de 12 personnes (COP design) et 1 causerie tech	Avril 2023	Réalisé
Audit	Sémaphore (intranet)	Réalisation d'un audit	Mars 2023	Réalisé
Mise en accessibilité	Sémaphore et Atlas Culture	Sémaphore : travaux réalisés pour atteindre 72% de conformité Atlas culture : travaux réalisés pour atteindre 50% de conformité (initialement 36%)	2023	Réalisé
Schéma pluriannuel	Mise à jour	Mise à jour des tableaux de recensements notamment.	2021-2023	Réalisé

Audits RGAA ou de conformité RGAA

Il s'agit des audits RGAA réalisés en phase de réparations, de conception, d'accompagnement ou de certification :

- Les audits RGAA sont utilisés lors des phases de corrections et d'accompagnement.
- Les audits de conformité RGAA sont utilisés lors des phases de certification et produisent une déclaration de conformité.

Sites internet et intranet

Type	Sites	Url	Mise en œuvre	Réalisé
Certification	AtlasCulture	https://atlasculture.fr/	2023	Réalisé
Certification	Sémaphore	Intranet	2023	Réalisé